La Présidente du conseil général a déclaré vouloir redynamiser le port de Port-Vendres grâce au 3e quai. Elle sait pourtant que ce projet archaïque a été jugé dangereux pour l'environnement - et pour les habitants en cas de tempête -par le Tribunal Administratif et le Conseil d'Etat mais elle refuse de prolonger la jetée, ce qui met la ville en danger. Sa priorité ce sont des études réservées à une société de Montpellier qui en a déjà produit une quinzaine en 15 ans dont sept pour … l'agitation de bassin ! M. Moly, conseiller général, Président du Port, a refusé de s'expliquer sur ce favoritisme et le bilan catastrophique qui en découle.

Quoi d'étonnant dans ces conditions que M. Bourquin, Président de la région Languedoc-Roussillon, préfère « aider la plaisance à Sète, avec 56 millions pour en faire La Rochelle de la Méditerranée » ou aider M. Aylagas, député-maire d'Argelès, pour l'extension du port d'Argelès et la récupération du Parc Marin ou encore les ports de Banyuls, du Barcarès et autres.

La Région doit aussi trouver 366 millions pour le nouveau port de Port-la-Nouvelle ; dédié aux

conteneurs, il sera opérationnel en 2018 en partie grâce au soutien les opérateurs de Port-Vendres : le Marché Saint-Charles et le CLTM … Ce qui peut porter le coup fatal au port départemental déjà victime d'une « politique du tout fruitier » qui a éliminé la pêche, la grande plaisance et les industries nautiques. Un risque accru par la concentration du fruitier maritime sur Barcelone et sur Marseille qui a déjà eu pour effet la fermeture du terminal fruitier de Sète en 2013.

L'urgence n'est donc pas dans les études mais dans la restructuration du port départemental pour l'ouvrir aux marchés créateurs d'emplois comme la Croisière et la Grande Plaisance tout en préservant le commerce, la pêche et l'environnement.

Le Collectif associatif présentera un projet et un plan d'aménagement soucieux du cadre de vie pour « La création d'un bassin d'emplois portuaires » lors d'une réunion publique à Port-Vendres, le 27 février à 18h30 au cinéma Vauban, à laquelle sont invités les politiques et les gestionnaires du port.

Le collectif des Associations de la Côte Vermeille, coordonné par FRENE 66, comprend les associations représentatives de Collioure(APSEC), de Cerbère (APAP) et de Port-Vendres (Port-Vendres et Portvendrais, Ensemble pour Port-Vendres, Port-Vendres Nature Environnement).